



Rapport d'activités complémentaire au 18/09/2026

Réunions du Conseil fédéral depuis avril 2025 :

Les 10 avril ; 12 mai ; 2 juin ; 9 et 17 septembre, pour la préparation du Congrès et votes sur les candidatures au CF et Vérificateurs aux comptes, vote sur le rapport d'activités.

Depuis le dernier congrès, le Conseil fédéral s'est réuni 13 fois.

LA FÉDÉRATION auprès des Unions et des organisations amies :

Activités depuis le 17 mars 2026 :

Mars :

Le Président de la Fédération a tenu la présidence de la commission Éducation du Collectif Laïque National qui l'a auditionné sur l'École de la République.

- 28 : AG de l'UD 55 à Verdun

Avril :

AG de l'Union de Charente- Maritime (révision des statuts et conférence)

AG du Pas -de-Calais avec Roger Goulois : conférence d'Eddy KHALDI sur : « **Le rôle du DDEN, que peut-on apporter aux équipes éducatives ?** »

Eddy KHALDI propose d'organiser après l'élection législative de 2027 un colloque sur le rôle des DDEN avec des responsables politiques, en vue d'institutionnaliser notre fonction et d'obtenir un soutien des responsables institutionnels.

Le 18 : AG UD Gironde

Le 25 : Conférence d'Eddy sur l'École républicaine à Créteil.

Mai

Le 5 mai : Le DASEN de l'Isère a reçu Eddy KHALDI avec des DDEN. Il est averti du départ de l'ancien président de l'UD Pascal Costarella, qui a été radié de la Fédération et du procès qui a eu lieu. Il sera demandé au DASEN que le nouveau président fédéré de l'Union, puisse siéger au CDEN.

Le 6 mai : réunion des Vérificateurs aux comptes. L'expert-comptable, M. Magnin a constaté un excédent de 23 000€ sur les comptes de la Fédération, au lieu d'un déficit habituel autour de 40 000€, principalement en raison du Congrès en visioconférence et de la vente de notre livre « Découverte de la Laïcité » au profit de la Fédération et des Unions

Le 6 mai : À Lyon, pour le Comité Laïcité République, conférence d'Eddy Khaldi, sur l'École et la laïcité.

Le 9 mai, conférence sur l'École et la République dans les Vosges, avec le soutien de l'UD.

Le 27 mai : UD du Calvados (Caen) : 36 écoles ont participé avec le DASEN, les élus et la Fédération à l'anniversaire des 120 ans sur la loi de Séparation de 1905 et à la remise du prix « Samuel Party ».

Le recours devant le Conseil d'État :

Le Conseil d'Etat, manifestement embarrassé, après 3 ans, n'a répondu que le 26 mai 2026, en déclarant les requêtes irrecevables, au motif que, le protocole contesté étant dépourvu de tout effet concret, il ne pouvait « faire grief » aux requérants. **Cependant, le Conseil d'État instaure illégalement un Concordat scolaire.**

Les Éditions L'Harmattan vont publier notre recours, le protocole d'accord, les répliques du ministère de l'Éducation nationale, celles du secrétariat général de l'enseignement catholique et nos répliques.

Le Code de l'Éducation ne reconnaît pas l'enseignement catholique, mais seulement les établissements d'enseignement privés.

Nous continuerons ce combat qui reste au cœur de nos préoccupations.

« 120 ans de la FÉDÉRATION » :

Claude LELIÈVRE est un des plus grands historiens en matière d'éducation. Pour valoriser ce que représente les DDEN au sujet de l'Éducation, la Fédération lui a mis à disposition nos archives. Pour financer notre activité et celle des Unions. Cette publication est en cours de relecture et de finalisation et sera publiée par notre imprimeur.

Pour prévoir l'avenir, penser à la relève, ce qui devient une nécessité pour que nos missions continuent et que nos actions soient mieux soutenues institutionnellement, **il est important que les DDEN connaissent l'histoire de leur Fédération, les combats qui ont été menés par nos prédécesseurs et d'en voir l'évolution au cours du temps.**

La Fédération et les Unions sont deux instances complémentaires :

Nous devons nous questionner en rapport avec notre engagement.

Les Unions sont autonomes ; la Fédération fait le lien avec les responsables institutionnels de l'Etat et les responsables des structures nationales.

Cette réflexion doit être menée pour la pérennisation fédérale de notre organisation.

Communication de la Fédération :

« **La Lettre** » paraît 2 fois par mois et permet d'être au courant de l'actualité de la vie scolaire en général. Les liens permettent d'aller plus loin sur un ou des sujets particuliers.

Le prochain **Délégué** paraîtra en novembre.

« **Je deviens DDEN** » reste suffisant pour l'instant comme moyen de communication. Une nouvelle plaquette est en cours d'étude.

Toutes les Unions ont adopté « **Faire Fédération** ».

L'enquête : « La sécurité à l'école »

Le document est terminé, le formulaire est prêt.

L'enquête redémarre début septembre 2026 et se terminera le 30 avril 2027.

Synthèse de l'École inclusive : le document a été diffusé sous format papier, il sera envoyé prochainement en numérique.

Les membres du Conseil fédéral